

## Compte rendu de la séance du vendredi 03 juillet 2020

### Vote des deux taxes directes locales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les taux des deux taxes directes locales pour l'année 2020, sans augmentation, à l'identique de 2019 :

Taxes foncières (bâti)	13,78%
Taxes foncières (non-bâti)	76,14%

### Vote des subventions aux associations

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer les subventions aux associations

- ACCA de Fabras :	170.00 €
- association COLETTE BONZO :	450.00 €
- SPA - Lavilledieu :	445.00 €
- fondation du patrimoine :	55.00 €
- association les cheveux d'argent	300.00 €
- ADMR	150.00 €

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en raison du coronavirus, la commune a pris en charge et à réaliser le débroussaillage des chemins de randonnées en embauchant une personne en renfort sur un mois, aussi et d'un commun accord avec l'association drailles et calades, il propose pour cette année de ne pas attribuer de subvention à l'association Drailles et Calades.

### Vote du budget primitif 2020

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2020 avec reprise des résultats 2019, lequel s'équilibre en dépenses et recettes à :

- en section fonctionnement à 564 069.00 €
- en section investissement à 658 092.00 €

### FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CCAS

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de fixer à HUIT le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

### ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL AU CCAS

Le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration du CCAS. Sont élus à l'unanimité :

- RIVIERE Odile
- CHAMBOULEYRON Nicole
- CHAUDANSON Christian
- ZEN Séverine

### AUTORISATION GENERALE PERMANENTE DE POURSUITES CONTENTIEUSES

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder à la Comptable de la Trésorerie de Thueyts Madame LESERVOISIER Catherine une autorisation générale et permanente à tous les actes de poursuite

### COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le maire donne lecture du courrier reçu de la Direction des Services Fiscaux de l'Ardèche qui demande au conseil municipal, suite au renouvellement de mandat, de dresser une liste comportant vingt-quatre noms. La direction des services fiscaux désignera ensuite sur cette liste les six commissaires titulaires et les

six commissaires suppléants qui feront parties de la commission communale des impôts directs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, dresse la liste suivante et charge le Maire de la transmettre à la direction des services fiscaux de l'Ardèche :  
Président de la commission : le Maire Cédric D'IMPERIO

1	BERTRAND Fabien	CFE	13	JOURDAN Daniel	TF
2	BREYSSE Isabelle	TH	14	MOULIN Jacqueline	TH
3	BUFERNE Michel	TF	15	NEYRAND Lionel	TH/TF
4	CHAMBOULEYRON Claudette	TH	16	PERRET Christian	TH
5	CHAMBOULEYRON Nicole	TF	17	RADENAC Serge	TF
6	CHAUDANSON Christian	TH	18	RENAUDEAU Emmanuelle	CFE
7	CLEMENT Patrick	TF	19	RENOU Gilbert	TH
8	FATON Marianne	TF	20	RIVIERE Odile	TH/CFE
9	FORESTIER César	TH	21	TEYSSIER Benoit	TH/CFE/TF
10	GELLY Roland	TF	22	VOORHOEVE Jacob	TH
11	HILAIRE Marie-Josée	TH	23	ZBIK Yves	TH
12	JOURDAN Céline	CFE	24	ZEN Séverine	TH

#### DESIGNATION DES DELEGUES AU SDE 07

Le conseil municipal, à l'unanimité désigne M. JOURDAN Daniel en qualité de délégué titulaire SDE07 et M. CHAUDANSON Christian en qualité de délégué suppléant SDE07.

#### DESIGNATION DES DELEGUES AU PNR

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne en tant que délégué titulaire M.BUFRNE Michel Mme HILAIRE Marie-Josée comme déléguée suppléante de la commune pour siéger au comité syndical du Syndicat du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche :

#### DESIGNATION DES DELEGUES AU SEBA

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne en tant que délégué titulaire M.CHAUDANSON Christian et M. BUFRNE Michel comme délégué suppléant de la commune pour siéger au comité syndical du Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche –SEBA

#### DESIGNATION DU REFERENT SENTIERS DE RANDONNEES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Monsieur Christian PERRET comme élu référent des sentiers de randonnées auprès de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans.

#### DESIGNATION DU DELEGUE COMMISSION PLUi

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne deux représentants pour siéger à la commission PLUi de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans : M.Cédric D'IMPERIO et Mme Jackie MOULIN

SEBA : Adhésion commune de Saint Sauveur de Cruzières à la compétence ANC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'adhésion au S.E.B.A. de la commune de Saint-Sauveur-de-Cruzières pour la compétence « assainissement non collectif ».

CONVENTION CENTRE DE GESTION POUR LES DOSSIERS CNRACL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention avec le centre de gestion relative à l'intervention sur les dossiers CNRACL pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 31 décembre 2022

DESIGNATION D'UN DELEGUE SYNDICAT « Agence de GEstion et Développement Informatique » (A.GE.D.I).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Madame Nicole CHAMBOULEYRON comme délégué de collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. .

**DIVERS :**

**Le Maire remercie les conseillers municipaux sortants pour leur implication aux affaires communales durant le dernier mandat, notamment :**

**Pour le site de la commune (création et mise à jour) : Lise TAULEIGNE**

**Pour la préparation et la rédaction du bulletin municipal LE PETIT**

**FABRASSOU : Serge RADENAC et Alain LONGUET**

**Pour le suivi des travaux : Yves ZBIK**

